UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

SAMUEL VINCENT

SON TEMPS ET SES OPINIONS.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le *1864*, *à* *heures du soir*,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

ADOLPHE MICHEL.

STRASBOURG

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1864.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
COLANI,
LICHTENBERGER,
} Professeurs de la Faculté.

M. BRUCH, Président de la soutenance.

MM. BRUCH,
RICHARD,
REUSS,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

SAMUEL VINCENT

SON TEMPS ET SES OPINIONS.

I.

On peut considérer comme finies les luttes du protestantisme contre l'injustice politique et la persécution. Tout annonce qu'il pourra désormais se livrer paisiblement aux études que son principe favorise. La loi du 18 germinal an X (7 avril 1802), en faisant de lui une religion reconnue par l'État, lui a ouvert une ère nouvelle, ère de paix et de travail, que trois siècles de vexations avaient reléguée dans un avenir impossible à calculer. L'heure si longtemps attendue vient enfin de sonner: nous sommes en 1802, date mémorable et chère à tout çœur protestant, parce qu'elle consacre de nouveau les droits du protestantisme dans l'État: « Je veux, disait, deux ans après, Napoléon Ier, aux présidents de consistoire appelés à son sacre, je veux bien que l'on sache que mon intention et ma ferme volonté sont de maintenir la liberté des cultes. L'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience; la loi ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté. Tels sont mes principes et ceux de la nation; et si quelqu'un de ceux de ma race devant me succéder, oubliait le serment que j'ai prêté, et que, trompé par l'inspi-

ration d'une fausse conscience, il vînt à le violer, je le voue à l'animadversion publique et je vous autorise à lui donner le nom de Néron. »

Napoléon disparut, et sous son successeur les protestants essuyèrent bien des violences, mais ces violences n'eurent rien d'officiel et il ne faut y voir que les excès d'une triste réaction. Le fanatisme des portefaix de Beaucaire et d'Avignon pouvait bien entraver un moment la liberté religieuse, mais non pas l'abolir.

C'est de ce moment que date en France le réveil des études religieuses au sein du protestantisme. De combien nous avaient dépassés l'Angleterre et surtout l'Allemagne, on le devinera sans peine si l'on songe aux événements que la Réforme française traversa depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution. La science ne s'accommode pas des tribulations de la guerre ni des douleurs de l'exil. Pouvait-on soumettre les Livres saints à un examen approfondi alors qu'on avait à peine le temps d'en lire des lambeaux? Il y avait donc un immense arriéré à combler, et il fallait se mettre résolument à l'œuvre.

Samuel Vincent s'y mit le premier avec toute l'ardeur dont son noble cœur était capable. La rénovation des études théologiques en France fut la préoccupation constante de sa vie; il y employa tout son temps, toutes ses ressources et tous ses talents. Il travailla avec une entière bonne foi et une fermeté de conviction bien rare à élever le niveau intellectuel de la société protestante. C'est son nom qu'il faudra choisir quand on voudra en donner un au mouvement religieux qui a transformé le protestantisme dans les trente années que nous venons de passer et qui lui a ouvert de nou-

veaux horizons. L'impulsion qu'il a donnée aux études sacrées, soit en vulgarisant les travaux de l'Allemagne, soit en publiant les siens, dure encore de nos jours, et loin de toucher à son terme elle promet d'aussi beaux résultats que ceux qu'elle a déjà produits. Si quelque chose devait réjouir l'ancien pasteur de Nîmes, en supposant qu'il revînt au monde, c'est assurément la grande importance que les recherches scientifiques ont prise parmi les protestants. La sympathie dont les esprits d'élite entourent le protestantisme ne le réjouirait pas moins. Lui-même en fut l'objet de son vivant, et depuis qu'il est mort, elle ne lui a pas fait défaut.

Pour mon compte, j'aime S. Vincent. Sa modestie me charme, la profondeur de ses convictions me réjouit; sa franchise et sa bienveillance m'ont ému bien des fois. On sent, en le lisant, qu'on n'a point affaire à un homme ordinaire. Il dut à la diversité de ses aptitudes et à l'étendue de ses connaissances de ne rester un étranger pour personne. Il fut pasteur à Nîmes de 1809 à 1837 et fut aimé de tous, même de ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Homme d'initiative et partisan de la propagation des lumières, il fonda, à ses risques et périls, une Revue mensuelle destinée à seconder le mouvement religieux. Il aimait et cultivait les littératures anciennes et modernes, et s'il savait assez bien le grec pour lire Homère et Platon à livre ouvert, il connaissait l'espagnol, l'anglais et l'italien suffisamment pour donner des leçons en public sur le Tasse, Calderon et Milton. Mais il aimait surtout la Grèce et ses poëmes et ses arts, et la brillante civilisation dont elle fut le berceau. Aussi ne laissa-t-il pas

passer l'occasion de lui exprimer sa reconnaissance et son amour. Au moment où, foulée aux pieds par les Turcs, elle implorait les secours de l'Europe, il prononça du haut de la chaire ces généreuses paroles: « C'est à la Grèce que j'attribue l'esprit d'invention, d'amélioration et de progrès qui distingue l'Europe et lui promet un si bel avenir; c'est à la Grèce en particulier qu'il faut attribuer le goût des beaux-arts, le besoin des jouissances intellectuelles, des recherches et des plaisirs de l'esprit qui honorent la race humaine et combattent avec tant d'avantage les passions brutales de la sensualité qui avilissent les Orientaux. C'est à la Grèce que j'attribue encore ce besoin de l'indépendance morale, de la liberté individuelle, cette fierté de l'homme qui sent sa valeur, ce respect pour soi-même, en un mot, qui est la base de toute vertu et le premier pas vers ce respect pour tout ce qui est homme, noble but auquel le christianisme a voulu conduire l'humanité tout entière.... Enfin, c'est à la Grèce que nous devons peut-être le christianisme lui-même, qui seul vaut beaucoup mieux que tout le reste; car c'est un fait attesté par l'histoire, que le christianisme n'a jamais pu mordre sur les peuples que la civilisation grecque n'avait pas déjà préparés et qu'il fut toujours exclu des pays soumis à la civilisation, ou plutôt à la barbarie asiatique[1]. »

Et la France l'aima-t-il aussi? Lisez plutôt: « O France, ô ma patrie! que ma droite s'oublie elle-même, que ma langue s'attache à mon palais, si jamais ton souvenir sort de mon sein, s'il ne fait pas toujours battre mon cœur, si tu n'es pas le premier objet de

[1] *Méditations religeuses. (De l'union du christianisme à la civilisation grecque.)*

mes affections. Je t'aime comme on aime une mère, une sœur et une fille, car tu es la terre de mes aïeux, de mes frères et de mes enfants.... Je t'aime, parce que tout ce que je suis, tout ce que je sens, tout ce qui m'intéresse se confond avec toi; parce que mille cordages d'amour m'attachent à tes montagnes et à tes plaines, à tes fleuves et à tes forêts, à tes cités et à tes campagnes, à tes places et à tes temples, à tes sites et à tes lois, à ton soleil et à tes enfants[1]. »

Si S. Vincent fut un pasteur vénéré, un ami de la science et un propagateur des lumières, ces deux citations prouvent qu'il fut aussi un homme de cœur et un ardent citoyen. Il s'intéressait à tout ce qui pouvait apporter à ses concitoyens quelque amélioration matérielle ou morale. Aussi, sur la fin de sa vie, épuisé de fatigues, se fit-il agronome et trouva-t-il le moyen de se distinguer comme tel, tant son esprit se pliait facilement à des travaux de diverse nature.

Mais ce qu'il faut surtout remarquer en lui, c'est le penseur. Les plus belles qualités ne défendent pas contre l'oubli, et S. Vincent nous serait demeuré à peu près inconnu s'il ne nous avait laissé des ouvrages qui, de son temps, s'imposèrent à l'attention publique et qui, trente ans après, ont eu le rare privilége d'être recommandés par des hommes qui s'y connaissent, à la méditation de tous ceux que les problèmes religieux préoccupent.

M. Prévost-Paradol a réédité, en 1859, les *Vues sur le protestantisme*[2], et s'est acquis la reconnaissance de

[1] *Méditations religieuses* (*L'amour de la patrie*).

[2] *Du protestantisme en France*, nouvelle édition avec une introduction de M. Prévost-Paradol. Michel Lévy, 1859.

tous les protestants touchés à juste titre d'un si bel hommage rendu à un de leurs noms vénérés. M. Ath. Coquerel fils a donné à son tour, en 1863, une nouvelle édition des *Méditations religieuses*[1], de S. Vincent, édition précieuse à divers titres, puisqu'elle contient, outre des méditations dignes en tous points du modeste pasteur de Nîmes, une biographie complète et une appréciation intéressante de ses ouvrages par M. A. Fontanés et une introduction signée par M. Ath. Coquerel fils.

Que signifient ces témoignages flatteurs rendus de nos jours à S. Vincent, sinon que parmi nos préoccupations actuelles en religion il mérite d'être lu et médité avec une sérieuse attention? Ce sentiment sera partagé par tous ceux qui étudieront ses écrits. Car, comme le dit avec raison M. Prévost-Paradol dans son introduction, «sur la plupart des points d'histoire ou de doctrine que S. Vincent a touchés dans cet intéressant travail, il a devancé de beaucoup les idées de son temps et se trouve d'accord avec les meilleurs esprits du nôtre.»

Ces deux ouvrages ne sont pas les seuls qui nous soient restés de S. Vincent, mais ils sont les meilleurs, et comme ils ont été écrits les derniers, ils peuvent être considérés comme l'expression définitive des opinions de leur auteur. Les autres sont d'ailleurs des traductions ou des écrits d'actualité. Des traductions d'abord: en 1819 il donna celle des *Preuves et autorités de la révélation chrétienne*, par Chalmers; et en 1820, la traduction des *Sermons de Sintenis*. Des ou-

[1] *Méditations religieuses*, nouvelle édition précédée d'une notice par Foutanés, et d'une introduction par Ath. Coquerel fils. Michel Lévy, 1863.

vrages d'actualité, ai-je dit. En 1820, au milieu de l'enthousiasme soulevé par l'apparition du premier volume de Lamennais sur l'*Indifférence en matière de religion*, il osa élever la voix au nom de la conscience et de la raison contre une théorie qui les mutilait pour mettre à leur place l'autorité du genre humain, comme si cette autorité générale n'était pas l'autorité de la raison individuelle ajoutée à elle-même. Quand le second volume de l'*Indifférence* eut paru, S. Vincent répondit encore par ses *Observations sur la voie d'autorité appliquée à la religion.* Lamennais avait dit quelques mots dédaigneux sur la première de ces publications ; il ne dit rien de la seconde. Le dédain épuisé, il aurait fallu des raisons.

La Revue mensuelle, dont nous avons déjà parlé et qui avait pour titre : *Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée,* commença de paraître vers 1825. Les travaux remarquables de l'Allemagne furent communiqués par elle aux lecteurs français, mais S. Vincent y publia en même temps beaucoup d'études où son esprit large et pénétrant se donna carrière. Du reste, la substance de ces études reçut de plus amples développements dans l'ouvrage que le pasteur de Nîmes donna à la France en 1829, ouvrage qu'il intitula : *Vues sur le protestantisme en France.* C'est de cet ouvrage que nous aurons à nous occuper plus particulièrement.

Est-ce là tout, et n'ai-je oublié aucun des titres de S. Vincent à l'estime des protestants ? Ne faut-il pas encore parler de cette sincérité qui faisait le fonds de son caractère, de cette haute impartialité qui est le propre des esprits distingués, et de cette sympathie communicative dont on ne peut se défendre en le lisant ? Point

d'amertume, ni d'emportements à travers ses écrits. On sent qu'il aimait la vérité pour elle-même, indépendamment des partis qui la revendiquent depuis des siècles avec une égale ardeur. S. Vincent est plus haut que les partis: il n'a en vue que le triomphe du vrai et la réalisation du bien. Chose étrange! une erreur venue de lui ne semblerait contenir aucun danger, parce que si l'esprit est susceptible de s'égarer, le cœur, lui, ne se trompe jamais, et S. Vincent est, avant tout, un homme de cœur. Il n'a point de ces craintes, hélas! trop communes, dans la recherche de la vérité. Il médite, il analyse et constate ses opinions avec une entière confiance, sans réticences, sans peur, comme sans témérité, et il se dit au bout de ses poursuites: j'ai fait mon devoir d'homme, de chrétien et de protestant, advienne que pourra!

Cette position élevée et indépendante, cet esprit de calme et de modération sont faciles dans des temps paisibles, dira-t-on; mais quand des intérêts sacrés sont menacés, il n'en est point ainsi. Cette assertion est démentie par les faits.

On se tromperait, en effet, si on croyait que le protestantisme n'avait rien à craindre du temps de S. Vincent. Il avait, au contraire, deux ennemis dangereux qui conspiraient sourdement ou publiquement à sa ruine. Ces deux adversaires étaient le catholicisme, d'une part, et le méthodisme de l'autre.

Il est indispensable d'en dire un mot avant d'aborder l'œuvre même de S. Vincent. La situation du protestantisme à cette époque doit être définie et montrée en partie par l'examen de ses adversaires.

Le plus ardent des deux, mais non le plus dange-

reux, était le catholicisme. Il ne s'était pas encore habitué, et peut-être ne l'est-il pas encore, à l'existence d'une Église rivale, surtout depuis que cette Église reconnue dans l'État par la loi de germinal avait obtenu du même coup le droit de se développer librement. Les catholiques reconnaissaient avec effroi que les peuples les plus éclairés appartenaient au protestantisme et que cette secte, que les persécutions n'avaient pu extirper du sol français, avait devant elle un grand avenir. Il faudrait, en effet, être aveugle pour ne pas voir qu'une doctrine qui, se réclamant de l'Évangile, fait appel à la conscience, proclame la liberté d'examen et relève l'individualité dégradée par les systèmes d'autorité, doit tôt ou tard triompher. Que fallait-il donc faire? Quelle conduite tenir? Ou persécuter le protestantisme, mais cela était légalement impossible, ou relever le catholicisme et tenter de le rajeunir.. On prit ce dernier parti, et nous allons voir bientôt si l'on put se flatter d'un long succès. Auparavant il ne sera pas superflu d'examiner les intrigues secrètes dirigées contre le protestantisme, et de voir ainsi la position qui lui fut faite. Personne n'ignore la réaction religieuse qui suivit la Restauration. Peut-être aurait-on enlevé aux protestants, si on l'avait osé, les droits dont ils jouissaient depuis 1802. Mais la chose n'eût point été facile, et le gouvernement qui l'aurait entreprise en aurait été déshonoré. D'ailleurs les sentiments du clergé n'étaient pas tout à fait ceux du roi. Le clergé se réfugia donc dans une foule de vexations où sa puissance se fit sévèrement sentir. Et sa puissance était grande : il dominait dans l'Université, dans les ministères, dans les écoles; il s'immisçait dans les familles, et autant par les menaces que par la dou-

ceur il avait tout sous son empire. Les protestants s'en aperçurent bien. Les écoles étaient placées sous la surveillance des évêques, et les enfants réformés devaient se soumettre à toutes les pratiques catholiques, s'ils voulaient y entrer. Les réformés voulaient-ils ouvrir des écoles? mille difficultés surgissaient aussitôt; on gagnait du temps par des lenteurs, et les écoles ne s'ouvraient pas. Demandaient-ils à l'État quelques secours pécuniaires? nouvelles difficultés à surmonter, et si, d'aventure, l'État consentait à faire droit à leurs demandes, c'était avec une parcimonie très-grande. Que si un village, composé de protestants nouvellement détachés du catholicisme, s'adressait au gouvernement à l'effet d'obtenir la nomination d'un pasteur, c'était demander beaucoup trop. S. Vincent a décrit la situation que nous essayons d'esquisser. « Reconstituer, dit-il, la théocratie cléricale, donner au clergé seul la clef de la science, lui confier la direction absolue de la pensée et de l'intelligence, mettre partout l'enseignement sous sa main pour y maintenir une unité dont lui seul soit l'arbitre, laisser au pouvoir royal, dégagé de toute autre entrave, cette portion d'autorité qu'un gouvernement peut exercer, quand un autre pouvoir règne en maître sur les esprits et sur les cœurs: en un mot, élever le pouvoir absolu pour le dominer, voilà le plan qui explique toutes les démarches, tous les écrits, toutes les associations, tous les efforts, toutes les joies et toutes les colères[1]. »

Quant aux abus du clergé sur lesquels le gouvernement fermait les yeux, quant au déploiement du luxe

[1] *Du protestantisme en France*, nouvelle édition, p. 496.

dans les cérémonies et à la vogue donnée à certains lieux de pèlerinage, nous n'en parlons ici que pour les signaler; Paul-Louis Courrier leur fit une guerre acharnée par des pamphlets que tout le monde a lus et qui resteront dans la langue. Courrier succomba à la tâche et fut percé d'une balle, sans qu'on ait jamais pu savoir d'où le crime était parti.

Le luxe, les cérémonies et l'appareil fastueux du catholicisme en imposaient aux masses ignorantes. Mais aux classes éclairées il fallait mieux. Il était nécessaire pour les gagner d'asseoir le catholicisme sur une base philosophique. C'est ce que se proposèrent le comte de Maistre et l'abbé de Lamennais. Le premier, homme ardent et absolu, originaire de la Savoie, avait fait un long séjour en Russie et il avait pris goût au despotisme sous lequel languit ce pays. Ce despotisme il le réclama avec autant de courage que d'éloquence pour le domaine religieux. Un gouvernement absolutiste est nécessaire en religion, et ce gouvernement doit être placé entre les mains du pape. Samuel Vincent a très-justement remarqué le défaut capital de cette doctrine qui est la confusion du gouvernement religieux avec la religion. Qu'est devenue la popularité du livre du Pape et des Soirées de Saint-Pétersbourg? Si elle s'est affaiblie, elle n'est pas près de s'éteindre encore, car un parti nombreux la soutient avec ardeur.

Le monde catholique se tourna bientôt vers un jeune et nouveau défenseur dont les débuts excitèrent l'attention générale : nous voulons parler de l'abbé de Lamennais. Le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* fut un coup d'éclat, et l'on se fait difficilement une idée de l'émotion que la France

entière en ressentit. Lamennais ne partait pas du même point de vue que de Maistre, mais il arrivait au même résultat. La raison, les sens, la conscience même nous trompent et sont incapables d'arriver à la vérité, il n'y a de certitude que dans le témoignage universel et dans les affirmations de la majorité. Or cette majorité, c'est l'église catholique dont le pape est le représentant suprême. Sans le vouloir Lamennais établissait la supériorité du Boudhisme sur le Christianisme, car les disciples de Boudha sont bien plus nombreux que ceux du Christ. Et d'ailleurs, si chaque homme pris isolément est faillible, comment une assemblée d'hommes revêtira-t-elle un caractère d'infaillibilité? On sait l'histoire de Lamennais : au milieu de sa vie il brûla ce qu'il avait adoré, et ceux qui avaient salué avec tant d'enthousiasme le lever de son étoile, mirent la même ardeur à en précipiter le déclin.

Telle fut sommairement la situation du catholicisme sous la Restauration: réaction en bas et réaction en haut. Qu'en advint-il pour le protestantisme? Il ne perdit point d'adhérents, mais quand il essaya d'en faire, il en fut empêché. On ne lui permit pas de s'étendre, mais on ne parvint pas à le restreindre. Du reste, de graves préoccupations intérieures l'absorbaient depuis l'invasion des méthodistes.

Les protestants d'Allemagne et d'Angleterre avaient été plus heureux que les protestants français dans le cours du dix-huitième siècle. Tandis que ceux-ci, traqués et persécutés, se pressaient sur les chemins de l'exil ou se défendaient dans leurs montagnes, eux avaient vécu en paix.

En Angleterre, le déisme railleur du dix-huitième

siècle n'eut aucune prise sur les convictions religieuses de l'immense majorité des protestants. Il passa sans produire une rénovation dans la théologie. C'est l'esprit mondain du haut clergé, c'est l'indifférence et l'inertie du clergé inférieur qui donnèrent naissance au méthodisme.

Quant à l'Allemagne, elle était sous l'empire des confessions de foi. Un dogmatisme étroit et tenace y comprimait les élans de la vie religieuse et si la plupart des protestants ne songeaient pas à briser ces chaînes, il était cependant des hommes qui s'y soumettaient en gémissant ou cherchaient à s'en affranchir. Parmi eux il faut signaler surtout Spener, le vénérable fondateur du piétisme. Il secoua le joug du dogmatisme et chercha à ramener la religion dans le domaine de la conscience. Par ses efforts constants pour arracher les esprits au confessionalisme étroit et stérile de l'époque et réveiller en eux une véritable vie chrétienne, il produisit dans l'Église protestante d'Allemagne un salutaire ébranlement.

« Les piétistes étaient, dit S. Vincent, des gens paisibles et inoffensifs qui dogmatisaient peu, qui plaçaient la religion dans l'amour, surtout dans l'amour pour Jésus, qui se réunissaient en petit nombre, sans éclat, sans prétention, avec un prosélytisme très-doux et très-modéré, qui ne cessèrent jamais de se joindre au culte de notre Église et qui n'affectèrent jamais d'en dire du mal [1]. »

Il n'en fut pas de même des méthodistes anglais. Ceux-ci, turbulents, positifs et tenaces, ne firent que trop sentir leur présence au sein du protestantisme

[1] *Du protestantisme en France*, p. 457.

français. C'est vers 1820 qu'ils commencèrent à se montrer, humbles d'abord, mais bientôt fougueux et agressifs. Ils accusaient l'Église nationale de relâchement et poussaient à la séparation ceux qui se laissaient prendre à leurs discours. A Genève, dans le canton de Vaud, au nord et au midi de la France, ils fondèrent des Églises dissidentes qui se distinguèrent de l'Église établie par un attachement surprenant à certains dogmes du christianisme et en général aux plus obscurs. Ils insistèrent beaucoup sur l'impuissance de l'homme dans l'œuvre du salut et sur l'efficace de la grâce divine. C'est dire qu'ils furent avant tout dogmatistes. Il est avéré qu'ils n'employèrent pas toujours les moyens les plus délicats dans leur prosélytisme. A Genève surtout ils usèrent envers les pasteurs de procédés que la charité et l'impartialité réprouvent au même degré. Ils trouvèrent dans M. le professeur Chenevière un adversaire aussi distingué par l'esprit que par un dévouement constant aux idées libérales[1]. Mais leurs accusations manquèrent en général de cette justice dont on ne doit jamais se départir quand on agit avec bonne foi. L'ardeur de la lutte n'autorise pas certaines imputations.

Les dangers que le catholicisme et le méthodisme faisaient courir à l'Église protestante n'échappèrent point à S. Vincent. A l'abbé de Lamennais il fit une réponse qui émut les protestants et leur fit voir en lui un défenseur courageux des droits de la raison et de la liberté d'examen. « La souveraineté de la raison en matière de foi, disait-il, n'est pas un dogme, c'est un fait psychologique qu'il est impossible de changer parce

[1] Voy. *Précis des débats théologiques qui ont agité la ville de Genève.* Paris 1824.

qu'il faudrait changer l'homme. A moins que la croyance ne nous arrive par infusion, par une action insensible de l'esprit divin, la raison en décidera toujours en dernier ressort. Si la croyance doit se fonder sur des arguments, ce sera la raison qui décidera de la légitimité des conclusions. Si elle doit se fonder sur les décisions d'une autorité, ce sera la raison qui jugera les titres que cette autorité peut avoir à la confiance. Ce n'est pas autrement que le catholique même ultramontain croit à l'infaillibilité de l'Église et du pape[1]. »

Le point de vue auquel il se plaça pour combattre les méthodistes n'était pas moins élevé. Véritable ami de la liberté religieuse, doué d'une foi inébranlable dans le triomphe de la vérité, il eût rougi d'invoquer contre eux le bras séculier ou de leur susciter les petites tracasseries d'une demi-persécution. « Si vous craignez l'invasion des méthodistes dans vos églises, disait-il noblement, rendez-les inutiles! Votre peuple a besoin d'une religion plus profonde et plus vivante que celle dont il fut nourri: donnez-la lui. Il veut entendre parler de religion et plus intimement qu'on ne lui en a parlé naguère; rapprochez-vous de lui; appelez-le plus souvent près de vous; appropriez votre langage à la portée de son intelligence et aux besoins de son cœur; ne craignez point d'être familiers et populaires: c'est le peuple que vous avez à conduire. Que vos coups, dirigés trop haut, ne passent point par-dessus sa tête: qu'ils portent au cœur. Occupez-vous des écoles; emparez-vous de la jeunesse; profitez de cet âge de fraîcheur et d'émotion pour faire pénétrer la religion dans les habitudes les plus chères et les plus

[1] *Observations sur l'unité religieuse.*

ineffaçables de la vie. Pénétrez dans les maisons; sachez-y faire votre place et y trouver le moment de dire la vérité... Voyez tout et dirigez tout. Si vous avez introduit une religion vivante, une religion qui soit vraiment religion, vous avez peu à craindre l'invasion des méthodistes[1]. »

Étoufferait-on l'influence des méthodistes en suivant ces conseils de S. Vincent? Oui, en grande partie, mais si l'on se flattait de la détruire entièrement on serait, ce me semble, le jouet d'une illusion. L'acte de la séparation d'avec l'Église établie est souvent provoqué par le besoin d'une piété plus intense, — piété qui, pour le dire en passant, pourrait s'exercer aussi bien dans l'Église nationale que partout ailleurs, — mais bien plus souvent encore on se sépare pour une cause dogmatique. Sans se l'avouer, on trouve le christianisme trop large et l'on veut s'attacher plus particulièrement à tel ou tel dogme. On forme ainsi une communauté restreinte, on se flatte de posséder la vérité dans une plus large mesure que les autres et insensiblement on tourne à l'orgueil, à l'exclusisme, à l'opposé du véritable christianisme. S. Vincent a décrit avec finesse cette situation. « Le zèle, dit-il, se porte avec bien plus d'ardeur sur les dogmes distinctifs de la secte que sur le christianisme lui-même. Il est toujours accompagné d'un esprit d'exclusion qui dégénère facilement en fanatisme. On est prédestinatien, on est arminien, on est trinitaire, on est unitaire, encore plus qu'on n'est chrétien. Et si par les circonstances ou par l'effet de son zèle on est transporté dans une Église où le système de la

[1] *Du protestantisme en France*, p. 470.

tolérance est établi, on y devient, peut-être sans le veuloir, une source perpétuelle de dissensions et d'inquiétude[1]. »

Entre le catholicisme qui la combattait au dehors et le méthodisme au dedans, l'Église protestante nationale devait tenir une conduite ferme et se consolider fortement. S. Vincent employa toutes ses forces à cette tâche. Il lutta contre le catholicisme philosophique de De Maistre et de Lamennais, en faisant appel à la conscience et à la raison; contre le catholicisme cérémoniel et fastueux, en éclairant les masses, en développant autant que possible les moyens d'instruction, en rappelant sans cesse que la religion est faite pour le cœur et non pour les yeux.

S'il vit dans le méthodisme un adversaire dangereux, il reconnut aussi en lui un heureux stimulant pour les Églises établies et il espéra que la religion gagnerait à son contact. Mais il ne se dissimula point la gravité des objections qu'on peut faire au séparatisme, et la préoccupation constante de sa vie fut de ramener les esprits à la véritable source de la religion, de montrer que les dogmes auxquels les méthodistes attachaient une si haute importance, n'étaient pas le point essentiel du christianisme, et que la vie importait avant tout. Par ces luttes, par son amour pour l'Église réformée de France il fut conduit à s'affirmer au point de vue dogmatique et surtout au point de vue ecclésiastique. A ce titre, son livre sur le protestantisme est un monument aussi précieux qu'instructif. C'est de ce livre que nous allons maintenant nous occuper. Nous le

[1] *Du protestantisme en France*, p. 53.

comprendrons plus facilement en connaissant la personne de S. Vincent à laquelle nous avons consacré nos premières pages, et la situation de l'Église réformée que nous venons d'esquisser.

II.

Les opinions dogmatiques de S. Vincent ne sont pas faciles à déterminer, par la raison qu'il ne les a jamais directement exposées. Il n'est pas, que je sache, dans ses écrits, un chapitre qui leur soit spécialement consacré. C'est, pour ainsi dire, en courant qu'il les laissa percer et par conséquent c'est à travers ses écrits qu'il faut les recueillir une à une. Peut-être nous exposons-nous à commettre des erreurs en essayant ce travail. Peut-être donnerons-nous à certains passages plus ou moins d'importance que S. Vincent ne leur en attribuait lui-même. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans une vive défiance de nous-même que nous abordons cette partie de notre sujet; nous espérons au moins ne pas mériter le reproche de parti pris et de partialité.

Si l'on a bien compris jusqu'ici la personnalité de de S. Vincent, on reconnaîtra sans peine qu'il n'a rien du dogmatiste. Qui dit dogmatisme dit étroitesse. S. Vincent fut au contraire un protestant aux vues larges, et l'on ne trouverait pas dans sa vie ou dans ses écrits un seul acte ou une seule parole d'exclusisme. Il plaça la religion dans la conscience, comprenant, à la suite de Schleiermacher qu'il goûtait beaucoup, que là et là seulement est la base inébranlable sur laquelle on doit asseoir le christianisme. L'homme est homme par le cœur, disait-il; et l'on peut dire aussi : l'homme

est chrétien par le cœur. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver en lui un système dogmatique tout formulé; le dogme était pour lui secondaire, l'essentiel c'était la la vie. « Qu'importe que vous ayez produit l'uniformité par des discours qui ne frappent que les murailles, si vous avez répandu la mort? Qu'importe que la vie religieuse prenne quelques nuances diverses, pourvu que ce soit la vie, pourvu que le cœur y soit attaché; pourvu que l'âme s'élève au-dessus de la terre, voie autre chose que le temps, et se sente en rapport avec Dieu et avec l'Éternité? Or cette vie religieuse si prodigieusement importante, cette vie qui est plus que les lumières, plus que le système le plus parfait, cette vie qui est tout et sans laquelle tout n'est rien; cette vie, c'est le système de liberté qui la crée et qui l'entretient[1]. »

La religion est donc dans la vie et non dans la croyance; mais loin de se mutiler l'une l'autre, elles se fortifient mutuellement. Toutefois, ne devrons-nous pas examiner l'objet de nos croyances, et la Bible où nous les puisons ne sera-t-elle pas soumise aux investigations de l'esprit d'examen? Ce serait étrangement la suspecter que de répondre négativement à cette question. S. Vincent recommande donc de fortes et sérieuses études sur les documents sacrés. Il a dépeint avec esprit et exactitude les personnes que ces recherches effraient. « La critique sacrée est pour ces hommes une science suspecte. Ils lui permettent bien d'exister, mais à condition de ne rien faire, de ne rien trouver, de ne rien établir de nouveau. Ils voient partout des abîmes.

[1] *Du protestantisme en France*, p. 31.

Si vous leur parlez des variantes du texte sacré, ils vous regardent avec terreur et vous disent : Monsieur, quelle incertitude vous jetez sur la Bible ! Ils vous en veulent comme si c'était vous qui les eussiez mises dans les manuscrits. Si vous leur parlez de recherches historiques et impartiales sur les divers livres de la Bible, ils vous disent : Monsieur, vous voulez donc en faire un livre humain ! En un mot, ils sont effrayés des faits comme des sophismes, et tout ce que la théologie moderne trouve, il leur semble qu'elle l'invente [1]. »

S. Vincent se range dans le camp contraire, qui composait à cette époque la majorité du corps pastoral en France. Il est un partisan ardent de l'esprit de recherches. Il chercha toute sa vie : voyons ce qu'il trouva, et de peur de nous tromper, citons-le le plus souvent possible.

Pour lui, ainsi que nous l'avons déjà dit, le christianisme est avant tout une vie et il a pour but le perfectionnement moral et le salut du genre humain. « Jésus fait tout pour améliorer l'ordre terrestre qui doit rendre heureuse la race à laquelle il appartient ; mais il pressent un ordre plus vaste : il l'accepte, il le prépare, il s'y soumet. Il distribue aux hommes la nourriture qui périt ; mais il les invite avec force à rechercher avant tout celle qui demeure dans la vie éternelle [2]. » Le christianisme est le guide de l'homme, il lui a révélé l'idéal qu'il doit poursuivre durant sa vie terrestre et s'efforcer de réaliser. L'homme avait oublié sa céleste origine, le christianisme a pour but de la lui rappeler par le moyen de Jésus. Comment envisager la

[1] *Du protestantisme en France*, p. 307.

[2] *Méditations religieuses*, p. 227 (*Jésus idéal de l'humanité*).

mort de Jésus? Faut-il y voir la doctrine du rachat de l'humanité? S. Vincent ne le pense pas; il n'y voit que le pardon accordé par Dieu aux hommes par le fait de cette mort. « Il est surtout, dit-il, une dispensation qui occupe une grande place dans l'Évangile et dont le dessein n'est pas autre que d'assurer le triomphe de la vérité et de l'esprit sur l'erreur et sur la chair. C'est l'acte mystérieux par lequel le Sauveur des hommes couronne son ministère de charité : c'est l'abandon qu'il fit de sa propre vie afin de proclamer du haut de sa croix la miséricorde et la grâce pour le repentir et la foi, c'est-à-dire, pour la nouvelle naissance[1]. »

Par l'intermédiaire de Jésus-Christ, Dieu offre donc à l'homme le pardon de ses transgressions et de ses péchés. Mais ce pardon, cette grâce qui est en dehors de l'homme, comment l'homme se l'assimilera-t-il? Comment la transformera-t-il en un fait intérieur? S. Vincent répond sans hésiter que ce sera par la foi. Et quel autre moyen l'homme choisirait-il? S'il s'en rapportait à son intelligence, en d'autres termes, s'il mettait la croyance à la base de sa réconciliation avec Dieu, au lieu d'arriver à la foi il arriverait au doute. La foi est donc un sentiment, elle est essentiellement morale; elle procède du cœur et non de l'intelligence. « Ce qui rend le christianisme puissant sur les âmes, ce qui fait de lui la religion la plus forte qui ait été donnée aux hommes pour opérer leur salut, c'est que de toutes il répond le mieux à l'intimité de la conscience humaine[2]. » Et ailleurs : « La foi est la vie de l'âme. Elle embrasse donc l'homme moral tout entier, sa conviction, sa persuasion, ses

[1] *Méditations religieuses.*

[2] *Du protestantisme en France.*

croyances, ses affections, ses inclinations, ses passions même ses désirs, ses espérances... Elle fait en même temps le fond, le centre, le mobile et le but de son existence morale [1].»

L'homme est donc sous l'empire du péché : il a violé les lois de Dieu, et par lui-même il est impuissant à se réconcilier avec lui. Jésus, par sa mort, vient faciliter à l'humanité son retour vers Dieu. Désormais le pécheur peut espérer son pardon ; il lui sera accordé, s'il a la foi, c'est-à-dire si au sentiment de son indignité il joint la persuasion intime que Jésus est mort en sa faveur et qu'il participera aux bienfaits de cette mort s'il aime son Sauveur de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée.

Mais l'homme est-il donc passif dans l'œuvre de son salut et peut-il, en quelque sorte, être sauvé malgré lui, comme l'entendent bien des gens? Tel n'est pas le sentiment de S. Vincent. Il semble, au contraire, avoir tenu peu de compte de la grâce pour insister surtout sur le rôle de la volonté humaine dans cette dispensation.

Sans doute, il est des chrétiens qui trouveront cette dogmatique insuffisante. En effet, les dogmes affectionnés de l'orthodoxie ne s'y trouvent pas. Devons-nous en conclure que S. Vincent ne les admettait pas? Je ne sais, mais nous ne devons pas oublier qu'il n'a pas eu l'intention dans les écrits qui nous sont restés de lui d'exposer des opinions dogmatiques, et ce qu'il en a laissé percer ne nous autorise pas à penser qu'il n'en admettait pas davantage. Son silence prouve tout au plus qu'il ne jugea pas à propos de se prononcer, soit qu'il estimât que ce serait inutile ou imprudent, soit

[1] *Mélanges*, t. VII, p. 58.

que ces questions n'eussent pour lui qu'une importance secondaire. De même, le parti libéral aurait tort, ce me semble, de se prévaloir contre l'orthodoxie du silence de S. Vincent sur la plupart des dogmes qui, pour les orthodoxes, sont les dogmes fondamentaux. Toutefois, si l'on songe que S. Vincent plaçait le christianisme dans la conscience et voulait avant tout frapper au cœur, si l'on considère en outre à l'impulsion puissante qu'il s'efforça de donner à la critique sacrée et à l'étude des origines du Nouveau Testament, on sera peut-être amené à reconnaître qu'il craignait pour l'avenir de ces dogmes dont le christianisme s'est surchargé. Et comme il fut toujours sans crainte pour la religion du Christ, comme il professa toujours une foi inébranlable dans son triomphe progressif, est-il téméraire d'affirmer qu'il n'associa jamais la destinée du christianisme à celle du dogme et que la ruine de celui-ci ne lui donna point de craintes sur le succès de celui-là? Nous ne croyons pas qu'il y ait témérité à l'affirmer. Nest-ce pas, du reste, ce que pensent les protestants éclairés de notre temps?

Mais peut-être parviendrons-nous à recueillir quelques lumières sur ce point délicat en constatant les opinions ecclésiastiques de S. Vincent.

III.

L'Église, son organisation et son gouvernement occupèrent beaucoup S. Vincent. Il l'aimait, cette Église réformée, non-seulement par tradition de famille, mais surtout parce qu'il y trouvait le bonheur, surtout encore par le grand avenir qu'il pressentait lui être réservé.

Mais il ne se dissimulait pas qu'elle avait encore de grandes améliorations à recevoir. En particulier, le chapitre qu'il a consacré à examiner la situation que lui a faite la loi de germinal, ne laisse ignorer aucune des imperfections de son organisation. Le décret du 26 mars 1852, a depuis lors introduit dans l'Église réformée de France quelques modifications heureuses. Mais il reste encore des corrections à faire à notre Église : je renvoie ceux qui voudront s'en convaincre au chapitre dont j'ai parlé. Ces entraves au fonctionnement des affaires ecclésiastiques, sont dues, tout le monde le sait, à l'union de l'Église et de l'État. S. Vincent fut un partisan de la séparation de ces deux gouvernements de nature essentiellement différente, mais, il ne croyait pas que le moment fût déjà venu de consommer avantageusement cette scission. « Je suis fortement convaincu, dit-il, que la séparation finale de l'Église et de l'État doit se réaliser un jour, mais je ne suis pas moins convaincu qu'elle ne peut point se réaliser encore. Je vais plus loin : je dis qu'il n'est point à souhaiter de la voir se réaliser de longtemps. Nous sommes loin, bien loin d'être assez mûrs pour la recevoir sans danger pour notre avenir[1]. »

Nous n'avons ni le loisir ni l'intention de suivre S. Vincent dans les raisons qu'il fait valoir en faveur de la séparation. Nous renvoyons nos lecteurs aux deux chapitres si remarquables qu'il a consacrés à cette question. Acceptant l'Église réformée telle qu'elle existe depuis la loi de germinal, examinons avec S. Vincent ce qui convient le mieux à sa position actuelle, quel

[1] *Du protestantisme en France*, p. 253.

esprit doit l'animer et quelle ligne de conduite elle doit tenir pour n'avoir rien à craindre des progrès de la science et des incertitudes de l'avenir.

Il y a toujours eu et peut-être y aura-t-il toujours dans le sein du protestantisme deux partis dont les vues sur le gouvernement religieux diffèrent essentiellement. Les uns, craignant les conséquences auxquelles la liberté d'examen peut aboutir, voudraient la restreindre; les autres, plus confiants dans le triomphe de la vérité et convaincus que le christianisme ne saurait être ni vaincu ni arrêté dans son essor, demandent la liberté d'examen dans sa plénitude et repoussent tout ce qui tend à la limiter. S. Vincent a défini les opinions de ces derniers par ces mots devenus célèbres : « Le fond du protestantisme, c'est la Bible; sa forme, c'est la liberté d'examen. » Il n'était donc pas de ceux qui, sous l'empire de craintes exagérées, veulent déterminer les objets de la croyance par des confessions de foi et les rendre obligatoires pour tous les pasteurs. En effet, ce système qui, disons-le hautement, est prôné par de véritables amis de la religion, soulève de très-graves objections. L'histoire et l'expérience le condamnent, puisque nous voyons les confessions anciennes devenues peu à peu étrangères à nos Églises et abandonnées par ceux mêmes qui sembleraient devoir être leurs défenseurs naturels. Que prouve cela, sinon que la foi est sujette à des variations d'une époque à l'autre et que ce qui convient à une ou plusieurs générations ne conviendra plus aux générations nouvelles? On est donc obligé de convenir qu'une confession de foi ne peut durer que pendant un certain espace de temps et ce fait à lui seul donne tort au système. D'ailleurs,

de quel droit prétend-on imposer sa manière de voir à des hommes qui sont assez instruits et consciencieux pour savoir penser par eux-mêmes? Ne voit-on pas que vouloir s'imposer c'est s'arroger en quelque sorte un brevet d'infaillibilité et donner naissance à un état de choses qu'un coup de majorité changera? Encore si l'on arrivait par ce moyen à une parfaite uniformité de croyances! Mais non. S. Vincent a décrit la situation des partisans des confessions de foi, après qu'ils ont exclu de leur Église ceux qui ne pensent pas comme eux, et cette description est si vraie que je m'empresse de la transcrire: « La croyance est définitivement réglée sur l'article controversé. Tout le monde est d'accord maintenant: l'Église s'est décantée; il n'est resté dans son sein que ceux qu'elle reconnaît purs. Mais le désir même de soutenir le système favori contre ceux qui l'attaquent; le besoin de l'enseigner, et par conséquent de l'éclaircir; enfin cette insatiable curiosité de l'esprit humain qui cherche toujours à voir par delà les limites, entent bientôt une nouvelle question sur celle qui vient d'être résolue. Cette question amène une discussion nouvelle, non moins vive que la précédente; la discussion amène promptement une autre décision, et la décision une séparation définitive. Ainsi les subdivisions se multiplient sans cesse; le corps de l'Église s'affaiblit en même temps que l'ardeur pour la dispute s'échauffe[1]. »

Tels sont en dernière analyse les résultats des confessions de foi. L'uniformité des croyances qu'elles se sont donné tant de peine à décréter leur échappe. Si

[1] *Du protestantisme en France*, p. 19.

les partisans de ce système étaient conséquents ils rédigeraient plusieurs confessions dans l'espace d'une année ou diminueraient le nombre de leurs adhérents par des exclusions qui seraient fréquentes dans une société occupée des problèmes religieux.

Indépendamment des entraves qu'elles mettent à l'exercice du libre examen en méconnaissant le principe protestant, les confessions de foi n'atteignent donc pas le but qu'elles se proposent. Il n'y a pas en réalité plus d'uniformité dans les Églises confessionnelles que dans celles ou règne une liberté complète; il y a certainement plus d'étroitesse et de sécheresse et, qui plus est, la porte y est ouverte à des adhésions hypocrites, car il n'est pas téméraire de supposer que le désir d'acquérir ou de conserver une position peut faire signer un formulaire.

Mais le système de liberté vaut-il mieux, dira-t-on; n'a-t-il pas ses dangers et ses inconvénients? S'il en a, ils sont moindres que ceux du système d'autorité. Il est plus en rapport avec l'esprit du christianisme, qui veut qu'on respecte les droits de chacun et qui nous recommande « d'examiner toutes choses et de retenir ce qui est bon.» — « Il laisse à l'homme tous ses droits, dit S. Vincent, à la raison toute son activité. Dissipant tout à coup les nuages élevés par l'autorité, il met l'homme en contact immédiat avec les grands intérêts dont la religion doit l'entretenir et avec la lumière ravissante dont l'Évangile a su les entourer. Par lui, l'homme exerce librement le plus beau privilége de sa nature morale, dirigée par une voix divine: il sent et il juge. Rien ne le trouble, rien ne le gêne, rien ne l'offusque. Ce qui lui paraît insoutenable, il le laisse;

ce qui lui paraît douteux, il en doute; mais ce qu'il admet, il l'admet pleinement, parce que c'est lui qui l'admet[1]. »

Chacun possède la Bible, la lit, la médite, et ce qui le touche, il l'enferme dans son cœur comme un trésor précieux qu'il ne se laissera jamais ravir. L'instruction religieuse qu'il a reçue, la prédication de l'Évangile qu'il entend, les moyens d'enseignement que l'Église met à sa disposition, et les conseils qu'il pourra demander l'aideront à se former de profondes convictions. En somme, sous la diversité apparente des croyances, parmi les différences d'interprétation, il y aura réellement un fonds de sentiments communs et des idées générales qui, étant le résultat d'une liberté complète, résisteront par cela même aux mauvaises influences qui conspireraient à leur ruine.

« S'en tenir uniquement à la Bible peut donc être un lien capable de réunir les chrétiens en un même corps, tandis qu'évidemment tout ce qu'on y ajoute, soit d'après des autorités humaines, soit d'après les vues des individus, ne peut tendre qu'à diviser. Les autorités et les pensées humaines ne sont pas une : elles varient avec le temps, avec les circonstances, avec les individus, avec leurs intérêts, leurs besoins, leurs lumières, leurs passions. En face d'une autorité purement humaine, dans tout ce qui tient au sentiment et à la croyance, chacun se sent parfaitement libre de rejeter ou d'admettre, de défendre ou de combattre, tandis qu'avec une autorité qui a son premier fondement en Dieu, chacun sent bien qu'il ne l'est pas....

[1] *Du protestantisme en France*, p. 27.

La Bible nous réunit; nous la regardons tous comme une autorité dirimante et légitime, et si nous différons dans l'interprétation de quelques passages, du moins sommes-nous d'accord en ce point que nous la regardons tous comme une loi. Et c'est déjà beaucoup pour s'entendre, que d'admettre la même loi et de ne différer que dans l'interprétation de quelques articles.

« Sans doute, un grand nombre de passages de la Bible peuvent recevoir des interprétations diverses, et plusieurs sont entourés de nuages et d'obscurités. C'est ainsi qu'elle nous fut donnée; et les siècles, en s'écoulant, ont dû multiplier et élargir encore les points ténébreux. Mais ces difficultés et les diversités qu'elles engendrent deviennent moins considérables et moins nombreuses, lorsqu'on interroge la Bible avec simplicité, pour savoir ce qu'elle enseigne, et non pour soutenir un système tracé d'avance, lorsqu'on cherche avec franchise à connaître ce qui s'y trouve et non pas à y trouver ce qu'on veut. Alors on a des chances très-nombreuses de s'entendre; car alors c'est vraiment l'Écriture sainte qui fait la loi aux opinions, et non pas les opinions qui font la loi à l'Écriture sainte.

« Les difficultés et les obscurités que l'on rencontre souvent dans ce travail sont, pour la plupart, entièrement étrangères au sentiment religieux, aux fondements de la vraie piété, à la direction que le chrétien doit donner à sa vie, à la nature de ses plus belles espérances et aux moyens par lesquels il peut parvenir à les réaliser. Et, par cela même que ces difficultés ne touchent point à ces grands intérêts, elles ne doivent point troubler l'âme du chrétien; encore moins doivent-elles jeter la division dans l'Église et faire à la charité

de douloureuses blessures. Par cela même qu'elles ne tiennent point aux grands intérêts de la religion et du christianisme, pourquoi s'en inquiéterait-on davantage que de tant d'autres obscurités qui se trouvent encore dans l'histoire ancienne du genre humain? Ou, du moins, pourquoi se diviserait-on à cause d'elles? C'est quand ils sauront se résoudre à laisser obscur ce qui est obscur, douteux ce qui est douteux, indéterminé ce qui est indéterminé, que les chrétiens verront avec surprise au-dessus de ces rochers arides et de ces abîmes sans fond, où ils ont si souvent épuisé vainement leurs forces, se développer à leurs yeux une vaste plaine, où leurs pieds s'arrêteront enfin sur un terrain ferme, où ils s'embrasseront les uns les autres, dans l'abondance, dans la confiance et dans la paix. Un Dieu unique, immense, bon, juste et sage, créateur et gouverneur suprême de l'univers, père et ami du genre humain; la destination de l'homme à l'éternité, la sainteté de la loi morale que Dieu grava dans nos cœurs comme l'expression de sa volonté éternelle, la rémunération impartiale qui doit en suivre l'observation ou le mépris; l'existence et l'horreur du péché, que l'Évangile ne proclame pas avec plus de force que notre conscience; la dispensation mystérieuse par laquelle Dieu a rendu possible le pardon du pécheur repentant, sans effacer la distinction entre le vice et la vertu, qui est dans sa propre nature et dans celle de l'homme, son ouvrage; voilà les grandes, les éternelles vérités que l'Évangile proclame à chaque page avec une clarté qui ne permet pas le moindre doute; voilà ce qui fait de Jésus bien autre chose qu'un sage, et du christianisme une religion digne de Dieu, un acte extraordinaire et

admirable de la Providence divine. Voilà ce qui satisfait à tous les besoins de l'homme. Et quand on est d'accord sur ces grandes bases, que l'esprit le plus commun trouve dans l'Évangile, n'est-ce point assez pour se réunir dans un même culte et pour s'édifier en commun? Heureux, si l'on se contente de les poser avec cette simplicité et si l'on ne veut pas y faire entrer les systèmes abstrus que la raison humaine tire de l'Écriture sainte ou d'ailleurs, par voie de déduction ou de conséquence[1]. »

On dira peut-être que si nous avons accusé le système d'autorité d'être trop exclusif, on serait en droit d'accuser le système de liberté d'être trop large. Mais nous ne pensons pas qu'on eût raison de le faire. Les points importants que S. Vincent vient de nous signaler sont admis par tous les pasteurs, et dès lors leurs enseignements ne peuvent varier que dans les questions secondaires. Les fidèles n'auront pas lieu de s'effrayer des divergences de leurs pasteurs, et rien ne devra empêcher la bonne intelligence de régner. Cependant, et comme il est sage de prendre des précautions contre le désordre, alors même qu'on peut se flatter qu'il n'aura pas lieu, S. Vincent propose quelques conventions générales qui, sans attenter en rien à la liberté individuelle, donnent des garanties suffisantes à l'Église. Mais ces conventions doivent être générales, négatives et non positives, orales et non écrites. Ces conventions font appel au bon sens et à l'amour de l'ordre, personne ne refusera de les accepter. « Ainsi, dit très-bien M. Prévost-Paradol, on peut maintenir l'unité dans

[1] *Du protestantisme en France*, p. 60, 61, 62.

l'Église sans l'étouffer; on peut y introduire la liberté sans la dissoudre. »

IV.

Nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les considérations auxquelles les écrits de S. Vincent et en particulier celui que nous avons suivi, peuvent donner lieu. C'est un livre plein d'idées fécondes, d'aperçus ingénieux et de sages conseils. Toutes les questions qui intéressent l'avenir et le présent du protestantisme y sont abordées avec une impartialité qui honore l'auteur et une sincérité qui touche le lecteur. L'état de l'instruction publique au sein du protestantisme, la marche que la science religieuse doit suivre et les obstacles qu'elle a à vaincre pour triompher des timidités y sont tour à tour étudiés. Un chapitre remarquable est consacré à l'examen des divers gouvernements religieux, un autre aux relations de l'Église et de l'État. Nous ne pouvons que les signaler en passant pour y renvoyer ceux que ces hautes questions ne trouvent pas indifférents. Nul ne sortira de cette lecture sans une sérieuse estime pour le pasteur de Nîmes. On est involontairement ému en présence de cette personnalité modeste et trop défiante d'elle-même. La modération qui règne dans ses livres ne laisse pas que d'être contagieuse, et ce n'est pas le moindre éloge qu'on puisse adresser à S. Vincent. Si ceux que la passion emporte allaient passer un moment dans cette atmosphère de calme et de sérénité, ils en reviendraient moins impétueux et, partant, plus équitables. Car les écrivains qui s'abandonnent à l'esprit de parti risquent bien de manquer à la fois de justice et de vérité.

De quelque parti que l'on soit, on rendra justice à S. Vincent. Ceux qui ne professeront pas ses idées, ne lui refuseront pas leurs sympathies; car il est de ces hommes qui ne demandent qu'à être instruits quand ils ont commis des erreurs. Ceux, au contraire, qui embrasseront ses opinions et s'inspireront de son esprit parleront toujours de lui avec vénération et s'appliqueront à l'imiter.

Les idées émises par cet éminent penseur étaient nouvelles pour l'époque où elles parurent en France. Jusqu'alors on y avait peu songé aux vices des églises établies et au chemin que la science avait à parcourir pour que le protestantisme s'emparât des esprits. Aussi les vues de S. Vincent soulevèrent-elles des récriminations et des craintes. Mais il se résigna, il le dit lui-même, à demeurer incompris, persuadé que l'avenir lui donnerait raison. Il demandait seulement avec une noble fierté qu'on ne l'accusât point de mauvaise foi et il termine son livre sur le Protestantisme par ces paroles remarquables qui caractérisent bien la nature de ses convictions : « La franchise vaut beaucoup. Je me flatte d'être irréprochable sous ce rapport ; et ma conscience me dit que j'ai droit à quelque estime. »

Tout le monde lui accorda la sienne. L'avenir lui a-t-il donné raison dans ses vues sur l'église protestante? Oui, jusqu'à présent ; et oui, toujours, nous l'espérons. Le système de liberté qu'il a recommandé aux églises a prévalu, et rien n'autorise à penser qu'il doive bientôt finir. C'est du triomphe de la liberté et de son maintien que dépend, selon lui, l'avenir du protestantisme. Le jour où les églises protestantes invoqueront une autorité quelconque en dehors de la Bible, elles

feront un pas vers leur décadence. Mais la diffusion continuelle des lumières, la masse d'idées que la science religieuse apporte chaque jour, et la tendance générale des esprits s'opposeront de plus en plus au rétablissement d'un régime oppressif. Plus l'humanité avancera et plus elle se pénétrera de cette idée que la religion relève uniquement de la conscience de chacun et qu'une intervention indiscrète dans ce domaine est un sacrilége. D'autre part, la magnifique extension que les études sacrées ont prise de nos jours, sous l'influence d'écrivains dont le protestantisme est justement fier, aura pour effet de rendre la religion moins sombre qu'elle ne le fut autrefois et par conséquent plus en rapport avec le besoin des cœurs.

C'est en partie à S. Vincent que nous devons cette rénovation et cela suffirait pour lui assurer une place éminente dans l'histoire du protestantisme moderne, indépendamment de ses qualités particulières.

L'écrivain est-il à la hauteur du penseur? Je n'oserais l'affirmer. Et pourtant il me semble qu'on a fait le style de S. Vincent plus mauvais qu'il ne l'est en réalité. Je ne dis pas qu'il soit irréprochable, mais il est naturel et facile. Il n'a ni prétention ni froideur, parfois même il s'élève jusqu'au lyrisme, comme dans sa méditation sur l'amour de la patrie. Mais ce qui est certain, c'est que sous cet écrivain on sent l'homme de cœur, l'homme convaincu, l'ami de la vérité, qui souhaite avant tout d'apporter aux autres le fruit de ses veilles afin de les instruire et de les améliorer. Or un homme aux convictions fermes et au cœur ardent n'est pas éloigné d'être un bon écrivain. Il rend nettement sa pensée et il excelle dans l'art de saisir avec

finesse les nuances fugitives du sentiment. Il écrit comme il parle, et c'est la meilleure manière, si on parle bien. On est du moins sûr d'être lu. D'ailleurs après avoir lu S. Vincent c'est à peine si l'on songe à se demander s'il mérite le titre d'écrivain. On est longtemps sous l'empire des émotions qu'il communique et l'on est satisfait.

Nous dirons donc en finissant que tout protestant doit de la reconnaissance à S. Vincent pour ce qu'il a fait dans l'Église et pour ce qu'il peut y faire encore. Nous recommandons ses écrits à tous ceux qui veulent avoir le spectacle d'une vie noblement remplie et d'un beau caractère, et nous nous estimerons heureux si ce travail, trop imparfait, inspirait à quelques-uns le désir de connaître et d'étudier l'auteur des Méditations religieuses et des Vues sur le Protestantisme en France.

THÈSES.

I. Le fond du protestantisme, c'est la Bible; sa forme, c'est la liberté d'examen.

II. Le roman religieux peut devenir une des formes de l'apologétique chrétienne.

III. La notion d'Église n'est pas incompatible avec la liberté d'examen.

IV. Vulgariser la science religieuse, c'est travailler au succès du protestantisme.

V. L'Apocalypse et le quatrième Évangile ne sont pas du même auteur.

VI. La véritable éloquence de la chaire ne peut qu'être entravée par les anciennes divisions du sermon.

VII. Pélage aura raison d'Augustin.

VIII. L'inspiration n'est que l'exaltation de l'intelligence, de l'imagination et du cœur.

IX. Il n'est pas certain que le temps des prophètes soit passé.

Vu par le président de la soutenance,
BRUCH.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 20 novembre 1864.
Le Recteur, DELCASSO.